

**Fermeture d'écoles
en raison du mauvais temps
Recommandations
du Comité sur les journées de tempête**

Sommaire

Il est important que les élèves du Nouveau-Brunswick obtiennent le temps d'enseignement alloué. De même, en tant que gouvernement, nous devons nous assurer d'optimiser les services offerts aux citoyens du Nouveau-Brunswick en examinant constamment les pratiques actuelles. Au cours des dernières années, le temps d'enseignement a diminué à la suite des fermetures d'écoles en raison du mauvais temps.

À cette fin, le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) a mis sur pied un « Comité sur les journées de tempête » pour étudier cette question et fournir des recommandations viables visant à réduire le nombre de journées perdues chaque année en raison du mauvais temps.

Le rapport suivant décrit la situation actuelle concernant les journées de tempête au Nouveau-Brunswick, ainsi que les répercussions sur le personnel, les élèves et les intervenants.

La première partie du présent document décrit brièvement la portée des travaux du Comité, y compris les paramètres à l'intérieur desquels les recommandations sont mises de l'avant. Le comité a mené un examen au sujet des compétences des autres provinces et territoires du Canada. Les séances de consultation avec les principaux intervenants ont eu lieu en août. Les conclusions du processus de consultation, quant aux solutions possibles pour atténuer les répercussions des fermetures d'écoles en raison du mauvais temps, sont énoncées dans le document..

La présente proposition décrit les options suivantes, fondées sur la combinaison des renseignements recueillis lors des consultations, de l'examen de la situation dans d'autres provinces et territoires et des études de recherche en éducation :

Option 1 – Laisser généralement les écoles ouvertes même si le transport scolaire n'est pas fourni en raison du mauvais temps.

Option 2 – Fournir des trousse d'étude pour les journées de tempête à utiliser lorsque les écoles sont fermées ou lorsque les élèves ne peuvent pas se rendre à l'école en raison de l'annulation du transport scolaire.

Option 3 – Mettre au point une stratégie de communication détaillée visant à informer les principaux intervenants et à susciter la confiance à l'égard du système d'éducation.

Option 4 – Déplacer les journées pédagogiques de septembre à novembre et d'avril à mai.

L'objectif consiste à réduire la perte de temps d'enseignement et à optimiser les ressources pour les citoyens du Nouveau-Brunswick.

Table des matières

Comité sur les journées de tempête.....	2
Portée du mandat du Comité.....	2
Situation actuelle	3
Sommaire de recherche.....	5
Études.....	5
Examen de la situation dans d'autres provinces et territoires	5
Consultations	6
Intervenants.....	6
Points problématiques.....	6
Élaboration des options	8
Analyse des options	9
ANNEXE 1 - Mandat du Comité sur les journées de tempête.....	12
ANNEXE 2 – Données des districts scolaires.....	13

Comité sur les journées de tempête

Portée du mandat du Comité

Le Comité, mis sur pied le 15 juin 2015, s'est réuni chaque semaine tout au long de l'été. Il était composé d'employés du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) occupant divers postes en lien avec le mandat de ce comité. (Voir l'annexe 1 ci-jointe.)

Le projet prévoit ce qui suit :

- la définition des événements imprévisibles et incontrôlables qui entraînent une perte de temps d'enseignement;
- la détermination du processus décisionnel entourant les fermetures d'écoles;
- une consultation avec les intervenants représentatifs;
- un examen ou de la recherche concernant la situation dans d'autres provinces et territoires
- l'élaboration des options en vue de l'approbation du ministre et la mise en œuvre subséquente par l'autorité responsable appropriée;
- l'élaboration d'un plan de communication (à définir).

Le projet ne comprend pas ce qui suit :

- des changements aux conventions collectives;
- d'autres raisons entraînant une perte de temps d'enseignement;
- des plans de mise en œuvre.

Situation actuelle

Au cours des dernières années, plusieurs journées d'enseignement n'ont pas eu lieu en raison d'événements naturels ou d'origine humaine, ce qui a eu des répercussions sur la qualité de l'expérience d'apprentissage et sur le calendrier d'activités prévu.

Malgré les tentatives des districts scolaires pour atténuer ce problème et veiller à ce que la matière essentielle soit enseignée (p. ex. réduire le nombre de sorties pédagogiques et d'assemblées, communiquer les devoirs à faire par Twitter durant les journées de tempête), aucune approche coordonnée n'a été mise en place à l'échelle provinciale. Certains citoyens estiment que cette augmentation du nombre de journées de tempête est en train de devenir la norme et réclament l'adoption d'une politique provinciale sur la fermeture d'écoles.

Le ministre a déclaré publiquement qu'il souhaitait maximiser le nombre de journées d'enseignement tout en assurant la sécurité des élèves¹. Compte tenu du nombre élevé de journées manquées, il souhaiterait créer un comité composé d'enseignants, de chauffeurs d'autobus et d'autres employés du secteur de l'éducation pour examiner les options et élaborer un plan d'urgence afin de rattraper le temps d'enseignement perdu pour les années scolaires à venir.

Données des districts scolaires

(voir l'[annexe 2](#) ci-jointe)

Le nombre total de journées de classe perdues varient d'un district à l'autre et au sein de chaque district selon les conditions météorologiques locales. Dans certains districts, jusqu'à 16 journées de classe ont été perdues en raison du mauvais temps au cours de l'année scolaire 2014-2015. Ces données ne comprennent pas les fermetures pour d'autres raisons comme les pannes d'électricité, les inondations, les menaces pour la sécurité, etc. Les données fournies par les districts scolaires ne sont pas normalisées et les districts ne possèdent pas tous les données des années précédentes. Celles qui sont disponibles révèlent une tendance à la hausse du nombre de journées de mauvais temps. L'année dernière, notamment, la plupart des districts scolaires ont enregistré un nombre record de journées de mauvais temps.

Politiques des districts scolaires

Tous les districts scolaires ont mis en place un processus en cas de fermetures d'écoles en raison du mauvais temps. Dans le cadre de ce processus, il incombe aux gestionnaires du transport scolaire de surveiller la situation en ce qui concerne les prévisions météorologiques et les conditions routières en consultant diverses sources d'information telles que les contremaîtres de la voirie locaux du ministère des Transports et de l'Infrastructure (MTI), les bulletins météorologiques et les avis météorologiques émis par le système d'information météo AMEC (financé par le MEDPE) le soir précédent et jusqu'à 5 h le matin même de la décision. Dans la plupart des districts scolaires, le gestionnaire du transport

¹ <http://www.cbc.ca/news/canada/new-brunswick/school-snow-days-contingency-plan-committee-to-be-struck-1.3000311>

scolaire communique avec la direction générale avant 6 h pour discuter de la situation. La direction générale prend la décision de fermer ou non les écoles au plus tard à 6 h, décision qui est ensuite communiquée par différents moyens, notamment un avis sur le site Web du district scolaire, des annonces à la radio et des messages vocaux sur une ligne directe. Dans certains districts scolaires, la décision est prise à 6 h 30 et la personne responsable est la direction des finances et de l'administration. Dans tous les districts scolaires, les parents sont informés du processus avant le début de l'hiver et l'information est affichée sur le site Web.

Sommaire de recherche

Études

Trois différentes études (Analyse documentaire du Ministère de l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest : *Instructional Time and Student Achievement*, 2015; Indicateurs cibles sur l'éducation de l'OCDE, *How much time do primary and lower secondary students spend in the classroom?*, avril 2014; Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, *Opportunity to Learn - Quantity of Instructional Time*, août 2007) portant sur le nombre de journées d'enseignement par rapport au rendement des élèves ont été analysées. Le consensus qui s'en dégage est que le sujet n'a pas été étudié au moyen de données uniformes qui permettent d'isoler les journées d'enseignement de tous les différents facteurs qui contribuent au rendement des élèves.

Examen de la situation dans d'autres provinces et territoires

Les provinces et territoires semblent aborder le problème de différentes façons. Dans certaines administrations, on ferme rarement les écoles, et ce, même si les autobus scolaires ne circulent pas. L'Île-du-Prince-Édouard mène actuellement une étude sur l'utilisation de l'apprentissage en ligne. Le Québec prévoit des « journées mobiles » pour compenser les journées de classe perdues. Si aucune journée de classe n'est perdue, ces journées deviennent alors des journées pédagogiques.

Consultations

Intervenants

Les séances de consultation avec les principaux intervenants se sont déroulées le 20 août 2015. La mobilisation des intervenants était un élément essentiel à l'élaboration des recommandations des comités. Ces séances avaient pour but de donner l'occasion aux principaux intervenants d'aider le Comité à formuler des recommandations pour le ministre afin d'atténuer les répercussions des fermetures d'écoles en raison du mauvais temps. Les limites imposées par les contraintes de temps et la disponibilité des intervenants pendant les vacances ont fait en sorte que ces séances ont été remplacées par une séance de consultation des représentants des intervenants (une séance en français et une en anglais). Un modèle d'entrevue a servi d'outil de mobilisation lors des consultations. La direction générale francophone a participé à la séance de consultation du 20 août avec les présidences de ses conseils d'éducation. Une séance de consultation a eu lieu avec les directions générales anglophones le 13 août 2015. Un sondage en ligne a été envoyé aux intervenants qui n'ont pas pu assister aux séances de consultation. Cependant, aucune réponse n'a été reçue.

Les questions suivantes ont été posées lors des consultations et dans le sondage en ligne :

1. Quels sont les principaux points problématiques lorsqu'il est question des fermetures d'écoles imprévues en raison du mauvais temps?
2. De quelle façon le MEDPE pourrait-il réduire au minimum les effets négatifs du temps d'enseignement perdu en raison du mauvais temps? Veuillez présenter trois (3) idées.
3. Si vous êtes un employé d'un district scolaire, votre district a-t-il établi ou mis en œuvre un plan précisant les mesures à prendre selon le nombre de journées de tempête? Dans l'affirmative, quelle était la solution adoptée? Quels étaient les avantages ou les défis résultant de cette solution?

Points problématiques

Les principaux points problématiques cernés dans le cadre des consultations, indiqués en fonction du nombre de fois qu'ils ont été mentionnés, sont les suivants :

- **Garde des enfants** – Il s'agit d'un point problématique pour les parents lorsque l'école est fermée. Les parents doivent trouver, dans un court délai, une autre solution pour la garde de leurs enfants. Certains parents doivent prendre une journée de congé, d'autres doivent verser un montant au service de garde pour la journée supplémentaire que leurs enfants y passent.
- **Préoccupations relatives à la perte de temps d'enseignement scolaire** – Les parents sont préoccupés par la quantité de temps durant laquelle leurs enfants sont absents de l'école. Les gens considèrent que l'importante perte de temps attribuable aux journées de tempête a des répercussions négatives sur l'apprentissage.

- **Délais pour la prise de décision et les communications** – Il y a de la confusion concernant les sources à consulter pour savoir si l'école est ouverte ou fermée. Les « zones » ne sont pas indiquées clairement, ni les stations de radio à écouter ou les sites Web à consulter. Il y a de la confusion au sujet de l'ouverture tardive des écoles et sur ce qu'il faut faire avec les enfants jusqu'à ce que les écoles ouvrent.
- **Perception négative des médias / perception du public** – la perception du public que les employés d'école tant que fonctionnaires ne travaillent pas, alors que la plupart des autres employés dans la province doivent se présenter au travail. La perception que les écoles sont fermées lorsqu'il n'y a aucune menace pour la santé et la sécurité. Tout au long du processus de consultation, de nombreux intervenants interrogés questionnent à plusieurs reprises si le temps d'enseignement perdu en raison des jours de tempête a été aussi important que ce dont les médias ont présenté. Plusieurs cautionnent contre une réaction réflexe aux rapports de médias lorsque ceux-ci ont lieu dans le cadre d'une saison d'hiver extraordinaire.
- **Fermetures précoces pendant un jour d'école** – Bien que cette situation soit peu fréquente, elle pose plusieurs défis lorsqu'on tente d'informer les parents ou les tuteurs. Cela peut entraîner de l'inquiétude en matière de sécurité s'il est impossible de joindre les parents.

Autres problèmes exclus de la portée du mandat qui ont été soulevés :

- Absentéisme général des élèves – On fait remarquer que les journées de tempête ne sont pas le « véritable » problème lorsqu'il est question de la perte de temps d'enseignement, mais plutôt le temps d'absentéisme total des élèves, y compris les vacances, les événements sportifs se déroulant pendant les heures de classe et les enfants vulnérables qui sont en général absents plus souvent.
- Élèves vulnérables – Bien qu'ils représentent un faible pourcentage de la population étudiante, les enfants vulnérables sont généralement ceux qui ont besoin de plus de temps d'enseignement. Les intervenants ne souhaitaient pas adopter une solution aux journées de tempête qui désavantagerait plus ces élèves.
- Déneigement des routes et des trottoirs.
- Modification des conventions collectives – Ce point est exclu de la portée du mandat de ce comité.

Élaboration des options

Le Comité a analysé les résultats de l'examen de la situation dans d'autres provinces et territoires, des études précédentes et des consultations dans le but de mettre au point des options viables. La viabilité a été évaluée en fonction des politiques et des réglementations actuelles et de la portée de la charte du présent projet.

Les options viables ont ensuite été classées en fonction des points problématiques cernés lors du processus de consultation. Chaque point problématique était placé dans une rubrique séparée et les options viables étaient placées sous le point problématique qu'elles corrigeaient. Les options pouvaient régler plus d'un point problématique.

Dans de nombreux cas, les options étaient similaires et pouvaient être classées sous une description plus complète. On obtient ainsi quatre options distinctes qui permettent de corriger certains ou tous les points problématiques comme suit :

- Option 1 –Laisser généralement les écoles ouvertes même si le transport scolaire n'est pas fourni en raison du mauvais temps.
- Option 2 –Examiner la possibilité de fournir aux élèves des trousse d'étude qu'ils devront utiliser les journées de tempête.
- Option 3 –Travailler avec les districts scolaires afin de mettre au point une stratégie globale en matière de relations publiques.
- Option 4 –Déplacer les journées pédagogiques de septembre à novembre et d'avril à mai.

Analyse des options

Option 1

Laisser généralement les écoles ouvertes même si le transport scolaire n'est pas fourni en raison du mauvais temps. Il y a plusieurs scénarios possibles :

- Les écoles demeurent ouvertes, mais les autobus ne circulent pas (le personnel d'éducation doit se présenter au travail).
- Les écoles demeurent ouvertes, mais le départ des autobus est retardé (identique à ce qui est mentionné ci-dessus, sauf que les autobus circuleront lorsque les routes seront déneigées. Heure limite fixée à 10 h pour cette option).
- Les écoles fermeront tôt uniquement en cas d'urgence (p. ex. une panne d'électricité).
- Les écoles seront fermées uniquement si le bureau de district, le centre d'éducation ou les bureaux du gouvernement sont fermés.

Avantages de l'option 1

- Les écoles seraient ouvertes plus souvent.
- Les activités scolaires correspondraient davantage aux heures d'ouverture générales des travailleurs du Nouveau-Brunswick et des autres administrations du Canada.
- Il serait possible de répondre aux préoccupations soulevées au sujet des problèmes liés à la garde des enfants.
- Il serait possible de changer la perception du public à l'égard des employés des écoles.

Inconvénients de l'option 1

- Certaines personnes craignent que les élèves vulnérables soient moins en mesure de venir à l'école les journées de tempête si les autobus ne circulent pas, ce qui pourrait désavantager encore plus ces élèves.
- Cette option pourrait entraîner des coûts plus élevés si des employés n'étaient pas en mesure de venir au travail pour des raisons de sécurité les journées où les écoles sont ouvertes. Il faudrait remplacer ces employés.
- La charge de gestion des administrations scolaires serait accrue lors de ces journées.
- L'autobus scolaire est le moyen de transport le plus sécuritaire. Si nous décidons de ne pas faire circuler les autobus, nous donnons l'impression de mettre la sécurité des enfants en péril.

Option 2

Examiner la possibilité de fournir aux élèves des trousse d'étude qu'ils devront utiliser les journées de tempête si les écoles sont fermées ou qu'ils devront faire à la maison s'ils ne sont pas en mesure de venir à l'école, le cas échéant :

- La supervision sera assurée par le district scolaire. Il existe plusieurs options pour cette recommandation (en ligne, trousse d'étude, séance d'enseignement tutoriel, etc.), et les écoles sont les mieux placées pour déterminer les besoins de chaque élève.

Avantages de l'option 2

- Elle permettrait de dissiper la perception du public selon laquelle la perte de temps d'enseignement a des répercussions négatives sur l'enseignement.
- Elle permettrait de répondre aux besoins individuels en matière d'apprentissage des élèves.

Inconvénients de l'option 2

- Bien que certains enseignants aient déjà préparé des trousseaux d'étude, cela pourrait entraîner un surcroît de travail pour les enseignants.
- Elle peut être vue par les parents comme une charge à assumer.
- Des limitations sont à prévoir relativement au matériel pouvant être inclus dans ces trousseaux et à ce que les élèves peuvent accomplir.

Option 3

Travailler avec les districts scolaires afin de mettre au point une stratégie globale en matière de relations publiques :

- Sensibiliser les gens à la qualité de l'enseignement par rapport à la quantité d'enseignement, à la sécurité des autobus, aux processus pour la prise de décision, etc. (collaborer avec les districts sur ce point).
- Stratégie de communication publique :
 - Sites Web – Respecter la structure du District scolaire francophone Sud en publiant une section sur le site Web traitant des retards des autobus et aux fermetures d'écoles. *Chaque district peut demander à son équipe de la TI de concevoir un tel site. Une fois que la décision de fermer l'école est prise ou lorsque les autobus sont retardés, la direction du transport peut mettre le site Web du district à jour en temps opportun.*
 - Au moment d'énumérer les fermetures par zone, préciser les communautés appartenant à chaque zone.
 - S'assurer que les numéros d'autobus et d'itinéraire sont indiqués dans les avis.
 - S'assurer que les numéros d'autobus ne se répètent pas au sein des districts (ce qui se produit en raison du regroupement des districts).
 - Brochures à l'intention des parents sur les endroits où les avis seront publiés lors des journées de tempête.
 - Carte de la province et zones identifiées.
 - Aimants pour réfrigérateurs.
 - Facebook, Twitter.
 - Promouvoir les communications aux parents et aux tuteurs.
- Pour répondre aux préoccupations relatives aux perceptions du public, examiner la possibilité d'établir des directives à l'intention du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et des districts scolaires sur la communication publique des journées de tempête et des retards des autobus.

- Travailler avec les districts et les employés afin de sensibiliser les gens à l'utilisation personnelle des médias sociaux.

Avantages de l'option 3

- Elle permettra de préciser les rôles et les responsabilités des éducateurs et des parents.
- Elle dissipera la confusion quant à savoir si les écoles sont ouvertes ou si les autobus circulent.

Inconvénients de l'option 3

- Cette option seule ne permet pas de régler les questions relatives à la garde des enfants.
- Pour la mettre en place, il faudrait disposer de beaucoup de ressources et uniformiser les systèmes.

Option 4

Déplacer les journées pédagogiques de septembre à novembre et d'avril à mai. Cela permettra ainsi d'éviter que les journées pédagogiques et les jours de chute de neige aient lieu au même moment, ce qui donne l'impression que les élèves ne sont jamais à l'école.

Avantages de l'option 4

- Le fait d'intercaler des journées pédagogiques tout au long de l'année scolaire ne présente aucun avantage perceptible pour le rendement de l'élève².
- Elle facilite la gestion des journées d'enseignement.

Inconvénients de l'option 4

- Elle ne pourrait pas être mise en œuvre au cours de l'année scolaire 2015-2016.
- Cette option seule ne permet pas de régler les questions relatives à la garde des enfants.
- Les répercussions positives de cette option sont limitées.
- Cette option a le potentiel de dévaluer l'importance du perfectionnement professionnel.

² PCAP 2010 Rapport contextuel de 2010 (voir page 41)

ANNEXE 1 - Mandat du Comité sur les journées de tempête

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

Mandat

Nom du groupe :	Comité sur les journées de tempête
Objectif de ce groupe :	Le Comité sur les journées de tempête effectuera une recherche auprès de diverses administrations, consultera les partenaires, examinera les options et proposera des recommandations au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance sur la manière de procéder concernant les journées de tempête à l'avenir dans le système d'éducation.
Effectif :	<ul style="list-style-type: none">▪ Directeur des Ressources humaines▪ Conseillère de relations de travail▪ Conseillère de ressources humaines▪ Directrice des Politiques et de la Planification▪ Directeur des Installations éducatives et du Transport scolaire▪ Directrice de la Mesure et de l'Évaluation (secteur anglophone)▪ Directrice des Programmes d'études et de l'Évaluation (secteur francophone)
Rôles et responsabilités :	Le Comité effectuera des recherches, consultera les intervenants, examinera les options et formulera des recommandations à l'intention du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance sur la manière de procéder concernant les journées de tempête à l'avenir.
Réunions :	Le Comité se rencontrera aux deux semaines à compter de la semaine du 15 juin 2015.
Remarques supplémentaires :	Le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance souhaite que des recommandations lui soient fournies, d'ici septembre 2015, sur la manière de procéder concernant les journées de tempête.

ANNEXE 2 – Données des districts scolaires

Jours de fermeture d'écoles
2010 - 2015

DISTRICTS	2014/2015	2013/2014	2012/2013	2011/2012	2010/2011
DSF-S (1-11)	13	*	*	*	*
DSF-NO (3)	9	7	*	*	*
DSF-NE (5-9)	13	*	*	*	*
ASD-E (2)	16	8	6	3½	5
ASD-N (15-16)	13	7	6	3	*
ASD-S (6-8-10)	10	9½	*	*	5
ASD-W (14,17,18)	11	9	6	*	*

Remarque. Pour tous les districts, les données reflètent seulement le nombre de journées de classe perdues en raison de conditions météorologiques défavorables est représentatif. Différentes écoles pourraient avoir été fermées pendant plus de jours qu'indiqué.

* Les données ne sont pas disponibles.